



LIFE12 ENV/FR/000316



**Compte-rendu du cinquième sous-comité
local de concertation
estuaire de la Gironde – mer des Pertuis
pour le territoire de Marennes-Oléron
du 08 Mars 2017**

Date de rapportage 03/2017

Expérimentation pour une gestion concertée et durable de la pêche à pied de loisir Life+ PêcheAPiedeLoisir

Le cinquième sous-comité local de concertation relatif au programme LIFE+ Politique environnementale et gouvernance « *Expérimentation pour une gestion durable et concertée de la pêche à pied récréative* » sur le PNM de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis concernant le territoire de Marennes-Oléron s'est tenu le 08 Mars 2017 à la Maison des Initiatives et des Services de Marennes. Il avait pour objectif de présenter les nouveaux résultats des actions menées sur les secteurs d'Oléron, Marennes et La Tremblade en 2016, de dresser un bilan des trois années du projet et de recueillir les propositions des participants pour l'établissement du plan local d'actions pour la pêche de loisir. Il a réuni une vingtaine de personnes issues d'organismes variés : associations, organisations professionnelles et collectivités territoriales.

[Auteur]	Sarah Olivier
[Contact]	CPIE Marennes-Oléron Association IODDE 111 Route du Douhet 17840 LA BREE LES BAINS - France www.iodde.org
[Publié par]	CPIE Marennes-Oléron
[Crédits photos]	CPIE MO
[Graphisme]	Yann SOUCHE / AAMP

Référence : S. Olivier, mars 2017. Compte-rendu du cinquième sous-comité local de concertation, territoire PNM « estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis », secteur Marennes-Oléron du 08 Mars 2017, CPIE Marennes-Oléron – LIFE+ PAPL, AFB, Vincennes, France .



Participants :

Richard COZ (AFB)
Vincent DORDAIN (DREAL Nouvelle Aquitaine)
Laurie DURAND (CDPMEM 17)
Christian FONTAINE (CDPMEM 17)
Francis BEDIS (CRCPC)
Philippe SAUSSIEAU (DDTM 17)
Annick DANIS (FNPPSF)
Gaëlle KANIA (CCBM - Natura 2000)
Maxence MOREL (FNPPSF)
Chantal THIROINE (Les Sorties de la Renarde)
Tom GUGLIELMETTI (Université Bordeaux Montaigne)
Féline TAEAETUA (Université Bordeaux Montaigne)

Emilie PRIVAT (CDC IO)
Cédric HENNACHE (CREAA)
Marie BASCLE (Mairie des Mathes - La Palmyre)
Milène MAURIN (Commune des Mathes)
Jean MAUFRAS (Pêche Carrelets & Moulins)
Rémy MOTARD (Pêche Carrelets & Moulins)
Marie-France FLEURY (Les Sorties de la Renarde)
Frédéric ROY-AUDY (Université Bordeaux Montaigne)
Sarah OLIVIER (CPIE Marennes-Oléron)
Adrien PRIVAT (CPIE Marennes-Oléron)
Jean-Baptiste BONNIN (CPIE Marennes-Oléron)



Excusés : Mickaël VALLET (mairie de Marennes), Nadia SANZ CASAS (Conservatoire du Littoral), Monique HYVERNAUD (Association Nature en Pays d'Arvert), Amélie PERRAUDEAU (Syndicat Mixte du Pays Marennes-Oléron), Sophie PINCHON (ARS Nouvelle Aquitaine), Jacques PIGEOT (CPIE Marennes-Oléron).

Fichiers joints :

- Diaporama de présentation de la réunion
- Fiches sites pilotes LIFE+ PaPL
- Projet d'arrêté réglementant la pêche à pied de loisir des coquillages en Charente-Maritime

Objectif de la réunion :

Le projet LIFE+ « *Expérimentation pour une gestion durable et concertée de la pêche à pied récréative* » a débuté en juillet 2013 sur Marennes-Oléron. Cette réunion a pour objectifs de faire part à l'ensemble des parties prenantes du bilan des trois années de suivis du projet LIFE, et de réfléchir collectivement à la suite des actions locales d'ici la fin du programme, en tenant compte des expériences acquises et des souhaits de chacun.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1/ Point d'avancement général du programme LIFE+ « Pêche à pied de loisir »
- 2/ Résultats locaux
- 3/ Tour de table et réflexion collective autour du plan local d'actions pour la pêche à pied de loisir

Après avoir procédé à un tour de table de présentations et avoir remercié la Maison des Initiatives et des Services pour son accueil, la réunion a débuté par un point d'avancement du projet LIFE.

1/ Point d'avancement du projet LIFE + « Pêche à pied de loisir » :

- **Niveau national :**

L'année 2013 a été celle du lancement du programme au niveau national, avec la mise en place du premier comité de pilotage national, ainsi que le recrutement des coordinateurs locaux sur certains territoires pilotes. Cette année a également été marquée par le calage des actions de terrain et la formation des différents partenaires aux méthodes de diagnostic.

La période 2014-2016 fut, quant à elle, consacrée à la mise en œuvre des actions de terrain (comptages, enquêtes, sensibilisation, diagnostics écologiques). Les comités nationaux de pilotage et de suivi se sont regroupés deux fois par an et trois colloques thématiques ont été organisés durant le projet : à Saint-Jean de Luz en 2014, La Rochelle en 2015 et Boulogne-sur-Mer en 2016.

Ce dernier, qui a eu lieu les 23 et 24 Novembre 2016, a accueilli environ 200 participants. La première journée a été consacrée à la présentation des résultats issus des différents suivis mis en place sur les 11 territoires pilotes. Il est important de souligner que ce projet a permis de sensibiliser environ 100 000 pêcheurs, de recueillir également 1 million de données et de mettre en réseau environ 400 structures. Au vu du nombre de pratiquants sensibilisés, ce projet représente la plus grande opération d'éducation à l'environnement dédiée à un public non captif, jamais mise en place en France.

Enfin, pour l'année 2017, les actions de terrain sont actuellement terminées et il reste la réalisation des livrables finaux aux échelles locales et nationales et également la réalisation d'un audit externe sur l'ensemble du projet. A noter, la réalisation d'un dernier comité de suivi et de pilotage national qui se déroulera du 21 au 24 Mars 2017 à Arcachon (Maison de la nature au Teich).

- **Niveau local :**

Au niveau local, la concertation se poursuit avec la réalisation du cinquième sous-comité local de concertation ce jour-même. Le projet LIFE+ prévoit un nombre total de 6 instances de concertation durant les 3 ans. Il reste donc une réunion à organiser avec les différents acteurs locaux d'ici le mois prochain. Les résultats finaux ayant été présentés lors de la présente réunion, le CPIE Marennes-Oléron propose donc d'organiser le dernier comité sur le terrain avec l'intervention de différents acteurs locaux. L'ensemble des participants est favorable à cette proposition, qui sera donc transmise par mail à l'ensemble des membres du comité avec le présent compte-rendu.

En termes de consommation budgétaire, l'enveloppe globale pour le territoire de Marennes-Oléron était de 244 000€ financé à 50% par la Commission Européenne, 30% par le Conservatoire du Littoral et 20% en autofinancement pour le CPIE Marennes-Oléron. Au 31 Décembre 2016, la consommation financière globale est de l'ordre de 90%, ce qui est conforme au prévisionnel.

- **Projet d'arrêté réglementant la pêche à pied de loisir des coquillages en Charente-Maritime :**

Au cours de l'année 2015, un sous-groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises à l'initiative du Comité Départemental de la Pêche Maritime de Loisir 17 (CDPMDL17), afin de réviser la réglementation concernant les quantités et modes de pêche des coquillages ramassés en pêche à pied de loisir (projet d'arrêté joint au présent CR). Le projet d'arrêté finalisé a été soumis à consultation publique en fin d'année 2016 et est actuellement soumis pour avis au bureau du Parc naturel marin « estuaire de la Gironde-mer des Pertuis » qui devrait délibérer à la fin du mois de Mars. La signature du préfet de région pourrait alors être envisageable au printemps 2017.

Philippe SAUSSIEAU (DDTM17) précise que compte tenu de la proximité de la saison estivale 2017, et du faible délai restant pour la mise à jour des outils de communication pour les différentes associations, la DDTM 17 souhaite consulter les membres du CDMPDL17, sur l'opportunité de faire entrer en vigueur cet arrêté soit au printemps, soit après la saison estivale ou en début d'année 2018.

- **Mise à jour des panneaux d'information « Pêche à pied » sur l'île d'Oléron :**

Suite aux premiers travaux du CPIE Marennes-Oléron sur la pêche à pied, 25 panneaux ont été édités et mis en place sur le territoire par la Communauté de communes de l'île d'Oléron (Cdc IO) en 2009. En ce début d'année 2017, il est prévu une réédition de certains visuels devenus illisibles, la remise en place de certains panneaux aujourd'hui disparus, la remise en état de ceux qui sont vétustes et le déplacement de ceux jugés inappropriés à leur emplacement actuel. Un inventaire a donc été réalisé par la Cdc IO et la mise à jour sera effective prochainement (dans l'attente de l'entrée en vigueur du projet d'arrêté sur la pêche de loisir des coquillages en Charente-Maritime).



2/ Résultats locaux :

- **Bilan du suivi palourdes 2015-2016 sur le bassin de Marennes-Oléron (Maxence MOREL, FNPPSF) :**

Dans le cadre de l'action B6 du programme LIFE, la FNPPSF a souhaité mettre en place un suivi participatif de l'état des ressources exploitées. L'objectif étant de comparer des sites ayant des pressions de pêche variables pour évaluer l'impact de la pêche à pied de loisir sur les gisements de palourdes. Deux secteurs sont concernés localement : le site des Lests et de Marennes.

Les premières tendances montrent des densités totales équivalentes statistiquement entre 2015 et 2016 sur les deux sites. La proportion de palourdes dont la maille est supérieure à 35 mm n'est pas différente significativement sur les deux sites (malgré une légère augmentation sur Marennes et une faible diminution sur les Lests) entre 2015 et 2016. Concernant les palourdes supérieures à 40 mm, le même résultat est obtenu, même si une légère diminution est observée sur le site de Marennes.

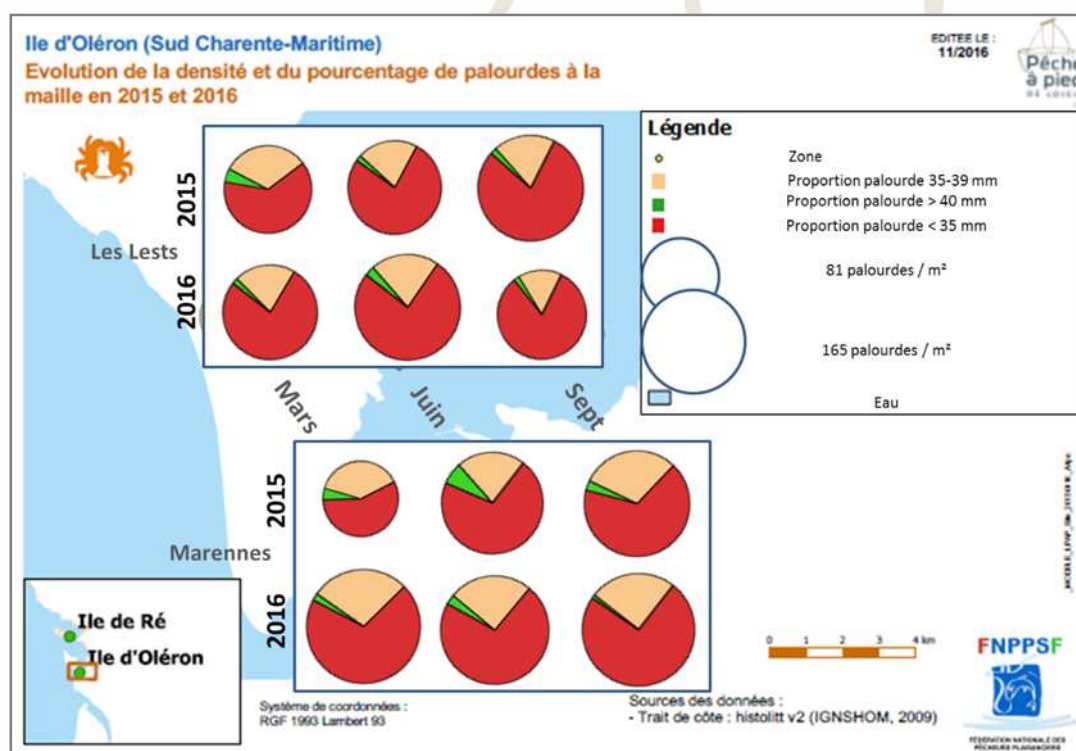


Figure 1 : Evolution de la densité et du pourcentage de palourdes à la maille en 2015 et 2016

Il semble donc y avoir une bonne dynamique de population sur ces deux zones. Néanmoins, afin d'obtenir des résultats plus représentatifs des tendances évolutives, il serait intéressant de poursuivre le suivi sur le long terme.

- **Bilan du diagnostic 2014-2016 LIFE+ « Pêche à pied de loisir » sur le bassin de Marennes-Oléron (Sarah OLIVIER, Adrien PRIVAT, CPIE MARENNES OLÉRON) :**

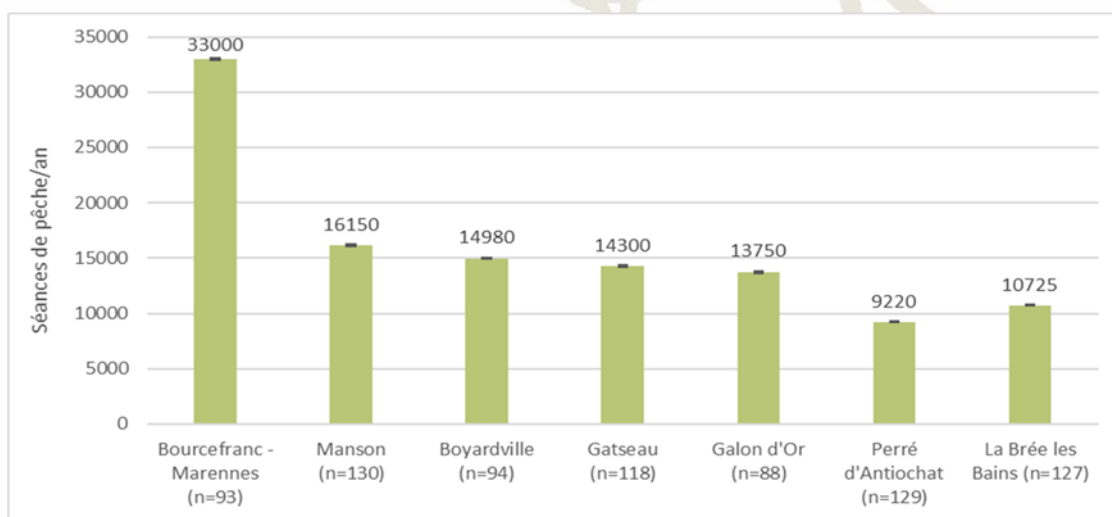
- Rappel des sites pilotes suivis sur Marennes-Oléron dans le cadre du LIFE :

Au total sept sites ont été retenus dans le cadre du projet :

- 2 estrans rocheux au nord-est de l'île d'Oléron : le Perré d'Antiochat, La Brée-les Bains,
- 2 estrans vaseux : Manson (Saint-Trojan-les-Bains) et Bourcefranc-Marennes,
- 3 sites sableux : Boyardville, Gatseau (Saint-Trojan-les-Bains) et le Galon d'Or (Ronce-les-Bains).

- Evaluation quantitative de la fréquentation des estrans (2014-2016) :

La méthode employée localement permet d'obtenir une estimation fine de la fréquentation annuelle moyenne des estrans en maximisant le nombre de comptages pour les conditions où la variabilité est forte et à l'inverse en les minimisant lorsque la variabilité est faible. Au total, 779 comptages (simples et collectifs) ont été réalisés sur le territoire Marennes-Oléron.



(n = nombre de comptages effectués sur la période 2014-2016)

[Figure 2 : Fréquentation annuelle moyenne des pêcheurs à pied de loisir \(2014-16\)](#)

Le site de Bourcefranc-Marennes est celui qui est le plus fréquenté avec une moyenne de 33 000 séances de pêche/an, suivi par le site de Manson avec environ 16 000 séances de pêche/an en moyenne. Les sables totalisent en moyenne entre 13 500 et 15 000 séances de pêche/an et les estrans rocheux comptabilisent aux alentours de 10 000 séances de pêche/an.

Richard COZ (AFB) précise que le site de Bourcefranc-Marennes est le site pilote le plus fréquenté parmi tous les sites suivis dans le cadre du LIFE, à l'échelle du Parc naturel marin « estuaire de la Gironde-mer des Pertuis » (PNM EGMP).

Adrien PRIVAT (CPIE MO) ajoute que ce site se place également dans le groupe de tête sur l'ensemble des sites suivis sur la façade Atlantique dans le cadre du LIFE, même s'il faut prendre en compte que le site de la Baie de Bourgneuf (non suivi dans le cadre du Life), est également très fréquenté mais beaucoup plus vaste.

L'estimation du nombre de séances de pêche par an à l'échelle du territoire Marennes-Oléron a pu être extrapolée par le biais d'un modèle statistique. Grâce à une extrapolation des données de comptages réguliers sur les 7 sites pilotes aux sites qui sont suivis uniquement lors des comptages collectifs ; il est possible d'estimer à environ 230 000 le nombre de séances de pêche/an sur le territoire Marennes-Oléron. Ce qui reste relativement stable, puisque la dernière estimation était aux alentours de 220 000 séances de pêche/an.

➤ Evaluation qualitative de la fréquentation des estrans (2014-2016) :

Au total sur les 3 années du projet, ce sont 1039 enquêtes qui ont été réalisées sur le terrain auprès des pêcheurs à pied de loisir. A partir des données récoltées, des estimations de prélèvement par pêcheur et par marée ont pu être calculées ainsi que des évaluations de prélèvement sur l'ensemble des sites.

Les sites rocheux de La Brée-les Bains et du Perré d'Antiochat font l'objet d'une pêche plurispécifique, avec 4 espèces dominantes dans les récoltes que sont : les huîtres, les étrilles, les palourdes et les crevettes. L'huître creuse est l'espèce qui représente le plus gros tonnage en termes de prélèvement (entre 7 et 13 tonnes/an selon les sites) même si elle n'est pas forcément recherchée par un grand nombre de pêcheurs. Les prélèvements annuels d'étrilles sont eux estimés entre 2 et 4 tonnes respectivement pour le site du Perré d'Antiochat et de La Brée-les-Bains.



Sur les sites vaseux de Manson et de Bourcefranc/Marennes, la palourde est l'espèce majoritairement pêchée avec des rendements moyens par pêcheur et par marée quasi-équivalents sur les sites : de l'ordre de 3,5 kg. Les prélèvements annuels sont alors à l'image de la fréquentation des deux zones : environ 53 tonnes sur Manson et un peu plus du double sur Bourcefranc-Marennes, avec 108 tonnes estimées.

Enfin sur les sables, 60% des récoltes observées présentaient des coques. Certains sites comme Boyardville peuvent présenter une différence avec l'apparition plus fréquente de couteaux noirs dans les récoltes. En effet, en raison du gisement de coques peu productif (rendement moyen par pêcheur et par marée estimé à 1,1kg), on observe au fil des années une proportion plus importante de pêcheurs ciblant les couteaux noirs (pêche au sel).

Concernant la réglementation, les sites de pêche à la palourde sont ceux pour lesquels les taux de connaissance de la taille minimale de capture et des quantités autorisées sont les plus élevés. Ce résultat est également notable dans les récoltes observées avec notamment un taux de conformité du poids maximal autorisé qui approche 90%. Il faut souligner que le site de Bourcefranc-Marennes présente le meilleur taux de connaissance parmi l'ensemble des sites pilotes du PNM EGMP.

Sur les sites sableux, 40 à 50% des pêcheurs interrogés connaissent la réglementation. Ce sont des taux qui ont légèrement évolué ces trois dernières années, et qui depuis 2007, sont en nette augmentation. Cependant, la conformité des récoltes en termes de maille ne suit pas la même évolution (forte proportion de coques sous maillées), en raison notamment de l'état actuel des gisements.

Sur les sites rocheux, le taux moyen d'étrilles maillées dans les récoltes est compris entre 82% et 88%, ce qui est en hausse par rapport aux données récoltées en 2007. Cette amélioration fait suite à un travail important d'information et de sensibilisation réalisé sur le terrain, notamment suite à l'entrée en vigueur en 2013 d'une taille minimale de capture réglementaire pour cette espèce.



L'évolution positive du taux de connaissance de la réglementation au cours du projet LIFE est significative sur certains sites pilotes (Bourcefranc, Manson, Gatseau, Perré d'Antiochat) ; néanmoins elle reste moins importante que d'autres territoires français en raison de l'antériorité du travail de sensibilisation réalisé par le CPIE MO avant le projet LIFE et également au turn-over important des pratiquants rencontrés sur l'estran (forte proportion de vacanciers).

Christian FONTAINE (pêcheur à pied professionnel, CRPMEM 17) souhaiterait qu'une sensibilisation soit réalisée auprès des magasins de pêche qui peuvent commercialiser des équipements qui ne sont pas normalisés (exemple de la « main de fer »).

Francis BEDIS (CRC Poitou-Charentes) propose l'idée de fabriquer un contenant identifié et normalisé en termes de quantité et de maille (réglette intégrée) qui pourrait être proposé en office de tourisme, permettant ainsi l'assurance de la conformité des récoltes (ex : panier Boyard avec calibre, Sté ROUDIER).

➤ Actions de sensibilisation et de communication (2014-2016) :



Au total 8332 pêcheurs ont été sensibilisés sur les 7 sites pilotes du bassin de Marennes-Oléron et 3160 réglettes LIFE ont été distribuées.

Le service « Espaces Naturels » de la Communauté de communes de l'île d'Oléron réalise également en partenariat avec le CPIE MO des marées de sensibilisation, notamment sur le site de la pointe de Chaucre. La volonté de la collectivité étant de poursuivre et d'intensifier ces actions en 2017.

Suite aux différentes modes de sensibilisation qui ont pu être développés au cours du projet LIFE, une analyse de l'efficacité de chacun d'entre eux sur l'amélioration des récoltes a été réalisée. Les résultats obtenus tendent à démontrer que les pêcheurs rencontrés sur l'estran qui ont déjà fait l'objet d'une sensibilisation directe sont plus nombreux à connaître la maille de l'espèce qu'ils pêchent et à revenir équipés d'un outil de mesure sur l'estran. Ils ont également un taux de récolte maillée plus élevé que les pêcheurs informés par le biais de panneaux d'information (en 2^{ème} position) et enfin en dernière position, ceux informés par d'autres moyens de communication (office de tourisme, presse, internet, etc.).

La sensibilisation directe a donc une efficacité réelle sur l'amélioration des récoltes, mais la multiplicité des sources d'information doit rester de mise pour informer le plus grand nombre sur les bonnes pratiques de pêche à pied.

La même analyse a été menée afin de démontrer l'efficacité des outils de mesure distribués sur l'estran (réglette LIFE). La proportion de pêcheurs ayant une récolte maillée à plus de 90% est de :

- 34,5% chez les pêcheurs non équipés d'un outil de mesure,
- 63% chez les pêcheurs équipés d'un outil de mesure autre que la réglette LIFE (forte probabilité d'outils non conformes)
- 76,8% chez les pêcheurs équipés d'une réglette LIFE.

Ainsi, les outils issus d'un travail de concertation entre les différents acteurs du projet ont une efficacité réelle et démontrée sur l'amélioration des récoltes.



➤ Diagnostiques écologiques des milieux et des gisements (2014-2016) :

Concernant les suivis écologiques réalisés sur les herbiers de zostères naines des sites de Manson et Ade (Saint-Trojan-les-Bains), les résultats obtenus sont présentés (*conclusions issues des « Rapports de synthèse pour les suivis écologiques herbiers de zostères » Bernard M. et Poisson P. (2017)*) :

- La station d'étude d'Ade (peu ou pas fréquentée par les pêcheurs à pied de loisir) montre des taux de présence d'herbier vivant le long des transects suivis, ainsi qu'un taux de recouvrement dans les quadrats échantillonnés plus élevé que sur la station d'étude de Manson (Bernard M & Poisson P., 2017) ;
- La station d'étude herbier du site d'Ade est également moins fragmentée et moins mitée que celle de Manson (Bernard M & Poisson P., 2017) ;
- En mettant en parallèle les données de fréquentation moyenne à l'année et les taux d'herbier vivant relevés le long des transects suivis, les tendances observées semblent montrer que sur le site de Manson : plus les effectifs moyens de pêcheurs à pied de loisir à l'année sont élevés et moins le taux de présence d'herbier vivant le long des transects suivis est élevé (et inversement) (Bernard M & Poisson P., 2017).

Néanmoins, ces résultats ne découlent d'aucun test statistique, il faut donc les manier avec précaution.

Adrien PRIVAT (CPIE MO) précise que ces résultats ne sont que des tendances obtenues suite au suivi de ces trois dernières années et qu'il serait indispensable d'avoir une étude à plus long terme pour avoir la confirmation ou non de ce type d'évolution de l'herbier en lien avec la fréquentation des pêcheurs de loisir (sur le site de Manson).

Sarah OLIVIER (CPIE MO) précise également que ces résultats ne sont issus que d'une zone d'étude délimitée et identique chaque année, et ne s'appliquent pas à l'ensemble du site de pêche.

Jean-Baptiste BONNIN (CPIE MO) ajoute que la zostère naine fait partie des espèces protégées par Natura 2000 et qu'il est donc nécessaire d'avoir des éléments de diagnostic de l'impact de la pêche à pied de loisir, d'où la réalisation de ces études dans le cadre du LIFE.

Christian FONTAINE (CRPME 17) et Philippe SAUSSIEAU (DDTM 17) soulignent le risque d'interprétation de ces résultats qui peuvent prêter à confusion et conduire à des mesures de gestion draconiennes, sans être justifiées. L'étude menée par Pierre-Guy SAURIAU est celle qui fait référence sur ce même secteur et ne conclue pas à un dégât sur les herbiers du fait de la pêche à pied professionnelle.

Concernant les suivis écologiques réalisés sur les gisements de coques, les résultats suivants sont présentés :



- Pour le gisement du Galon d'Or (Ronce-les-Bains) : la biomasse globale du gisement est restée relativement stable entre 2014 et 2016 et ce site présente le meilleur taux recrutement en jeunes coques par rapport aux deux autres sites étudiés. Cependant, la biomasse de coques maillées (dont la taille est supérieure à 3 cm) reste très faible (même si l'année 2016 présente une part maillée plus importante que les deux années précédentes).
- Pour le site de Gatseau (Saint-Trojan-les-Bains) : la biomasse globale du gisement a fortement diminué depuis 2014 passant de 238 tonnes de matière fraîche à 87 tonnes de matière fraîche en 2016. Néanmoins, parmi les trois sites étudiés, c'est celui qui présente une biomasse de coques maillées la plus élevée (entre 11 et 20 tonnes de matière fraîche).
- Pour le site de Boyardville : il faut noter une diminution très importante du gisement en 2015, suivi d'une forte reproduction et croissance en 2016 permettant d'atteindre une biomasse quasi équivalent à celle de 2014 (environ 235 tonnes de matière fraîche). Il faut donc souligner une forte potentialité de ce gisement. Néanmoins, ce gisement présente la plus faible fraction de coques pêchables en 2014 et 2015 et qui est totalement absente en 2016.

En conclusion, ces trois gisements présentent des taux de mortalité très élevés probablement en raison d'un effort de pêche important et non adapté aux capacités des gisements (taux élevé de coques sous taille dans les récoltes).

➤ Conclusion :

Les travaux sur l'activité de pêche à pied récréative sur le territoire Marennes-Oléron ont permis d'améliorer nettement les pratiques de pêche, avant et durant le projet LIFE.

La sensibilisation directe des pêcheurs sur l'estran est une méthode efficace pour améliorer les comportements, même s'il elle nécessite du temps et des moyens.

L'effort doit être poursuivi concernant la qualité des gisements de coques qui se dégrade fortement sur plusieurs sites.

Enfin, le projet LIFE « Pêche à pied de loisir » a permis de consolider le diagnostic établi au départ et d'améliorer les méthodes afin d'avoir des résultats robustes et fiables. C'est un projet reconnu par les acteurs locaux et qui a notamment permis de faire évoluer certains points de réglementation.

Néanmoins, des marges de progrès sont encore possibles et le renouvellement constant de la population estivale sur le territoire doit conduire à une poursuite du travail effectué jusqu'alors pour une gestion durable de l'activité.

- **Bilan du diagnostic 2014-2016 LIFE+ « Pêche à pied de loisir » à l'échelle du Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis (Richard COZ, AFB) :**

A l'échelle du parc naturel marin EGMP, ce sont en tout 7 territoires et 11 acteurs qui ont été impliqués directement dans les actions du projet. Sur l'ensemble des sites pilotes suivis, ce sont environ 30 000 pêcheurs à pied récréatifs qui ont été sensibilisés directement sur le terrain et 42 000 réglottes LIFE qui ont été distribuées. Il faut souligner également la mise en place de 20 panneaux d'information sur les bonnes pratiques de pêche à pied (en plus de l'île d'Oléron et de l'île de Ré, déjà équipées).

Richard COZ (AFB) précise que pour la presqu'île d'Arvert et plus précisément le site de pêche du Galon d'Or, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) a récemment contacté les mairies pour connaître leurs besoins en panneau d'information et qu'il n'y a eu aucun retour de la mairie de La Tremblade à l'heure actuelle.

Marie BASCLE (Mairie des Mathes) précise que la commune des Mathes serait intéressée pour installer un panneau d'information sur le site de Bonne-Anse, mais qu'il n'y a eu aucun contact avec la CARA actuellement. Une relance va donc être faite rapidement afin de pouvoir lancer la démarche.

Christian FONTAINE (CRPMEM 17) souligne l'importance de ces panneaux notamment dans l'affichage des fermetures de site pour raisons sanitaires ; ce qui n'est semble-t-il pas fait par certaines communes malgré l'obligation réglementaire.

3/ Tour de table et réflexion collective autour du plan local d'actions pour la pêche à pied de loisir :

Le projet LIFE arrivant à son terme cette année, l'objectif est donc d'identifier les actions reconnues comme prioritaires par les acteurs locaux qui seront regroupées dans le « Plan local d'actions pour la pêche à pied de loisir » ; document source notamment dans la rédaction du futur plan de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

Les membres du comité sont donc invités à échanger en petits groupes sur deux thématiques d'actions que sont : l'acquisition de connaissances et les actions de sensibilisation.

Par ordre de priorisation, les actions suivantes ont été proposées par les participants :

THEMATIQUES	ACTIONS PROPOSEES
<u>CONNAISSANCES :</u> Selon vous, quelles seraient les connaissances à acquérir les plus utiles pour une meilleure gestion de la pratique de pêche à pied de loisir ?	Poursuivre les suivis de fréquentations et de récoltes des pêcheurs à pied récréatifs tout en essayant de définir quels sont les seuils et limites acceptables (= indicateurs de pression) pour les milieux ?
	Poursuivre les suivis des gisements (espèces déjà suivies ou nouvelles espèces) : coques, palourdes, couteaux (exemple : banc des Bris).
	Maintenir et améliorer le réseau local entre les différents acteurs et parties prenantes pour optimiser la communication, les échanges de données et d'information.
	Continuer à mettre en place des suivis sur les herbiers de zostères naines pour définir clairement les impacts potentiels des différents usages sur leur état écologique.
	Mettre en place des études au niveau national sur l'origine de la disparition de certains stocks d'espèces (exemple : tellines sur la côte Atlantique).

THEMATIQUES	ACTIONS PROPOSEES
<p><u>SENSIBILISATION :</u></p> <p>Selon vous, quelles seraient les mesures à développer pour améliorer les bonnes pratiques des pêcheurs à pied de loisir ?</p>	Poursuivre les actions de sensibilisation directe sur le terrain.
	Poursuivre le travail de formation auprès du personnel des Offices de tourisme et des hébergeurs.
	Réaliser une sensibilisation auprès des mairies concernant l'importance d'afficher des informations relatives à la réglementation sur leur littoral et améliorer l'affichage des fermetures sanitaires souvent absents ou obsolètes.
	Poursuivre la mise à disposition des outils de sensibilisation (réglettes LIFE).
	Développer une web-application « QR-code » permettant de s'informer sur la réglementation pour les détenteurs de smartphones.
	Sensibiliser le parquet/la justice à l'importance et l'intérêt des procès-verbaux établis (démarche peu suivie actuellement).
	Poursuivre et étendre les actions d'information auprès des magasins spécialisés dans la vente d'équipements de pêche pour que puisse être mis à la vente des équipements de pêche normalisés pour la taille mais aussi pour le respect des quantités et mettre à leur disposition des outils de sensibilisation type « réglette ».

L'ordre du jour étant épuisé, le CPIE Marennes-Oléron remercie chaleureusement l'ensemble des participants, et restera en contact pour tout échange d'ici la prochaine réunion du Comité.



Contacts :

Sarah OLIVIER, Adrien PRIVAT, Jean-Baptiste BONNIN

CPIE Marennes-Oléron
111 Route du Douhet
17840 La Brée Les Bains
05 46 47 61 85

contact@iodde.org

www.iodde.org

<https://www.facebook.com/cpiemarennesoleron>



MARENNES-OLÉRON